

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Arrêté du 12 février 2020 fixant un modèle d'avis pour la passation des marchés publics répondant à un besoin d'une valeur estimée entre 90 000 € hors taxes et les seuils de procédure formalisée

NOR : ECOM2004461A

Publics concernés : les opérateurs économiques et les acheteurs soumis au code de la commande publique.

Objet : le présent arrêté est pris en application du 2° de l'article R. 2131-12 du code de la commande publique. Il fixe le modèle d'avis standard qui deviendra obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2022 pour les marchés publics répondant à un besoin compris entre 90 000 € hors taxes et les seuils de procédure formalisée.

Entrée en vigueur : 1^{er} janvier 2022.

Notice : le présent arrêté a pour objectif de permettre une utilisation simplifiée et harmonisée des avis de publicité par les acheteurs publics et de renforcer leur lisibilité par les opérateurs économiques. Cet arrêté est prévu par le décret n° 2018-1225 du 24 décembre 2018 portant diverses mesures relatives aux contrats de la commande publique. Il modifie le code de la commande publique dans sa version au 1^{er} janvier 2022.

Le ministre de l'économie et des finances,

Vu le code de la commande publique, notamment son article R. 2131-12,

Arrête :

Art. 1^{er}. – L'avis de marché mentionné au 2° de l'article R. 2131-12 est établi conformément au modèle annexé au présent arrêté.

Art. 2. – Le présent arrêté constitue l'annexe 22 du code de la commande publique.

Art. 3. – Le présent arrêté entre en vigueur le 1^{er} janvier 2022.

Il s'applique aux marchés publics pour lesquels un avis de marché est envoyé à la publication à compter de sa date d'entrée en vigueur.

Art. 4. – La directrice des affaires juridiques est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 12 février 2020.

Pour le ministre et par délégation :
La directrice des affaires juridiques,
L. BEDIER

ANNEXE

MODÈLE D'AVIS POUR LA PASSATION DES MARCHÉS RÉPONDANT À UN BESOIN ESTIMÉ ENTRE 90 000 € HT ET LES SEUILS DE PROCÉDURE FORMALISÉE

Section 1

Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur (*) :	
Type de Numéro national d'identification (*) :	N° national d'identification (*) :
<input type="checkbox"/> SIRET <input type="checkbox"/> SIREN <input type="checkbox"/> RIDET <input type="checkbox"/> TAHITI <input type="checkbox"/> FRWF <input type="checkbox"/> IREP <input type="checkbox"/> TVA INTRACOMMUNAUTAIRE	
Ville :	Code Postal :
Groupement d'acheteurs (*) :	Si oui, préciser le nom du coordinateur du groupement :
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	

